

Avis de constitution

SOCIETE « CITE DE LA RECONCILIATION »

Siège ABIDJAN YOPOUGON GEOBETON SITUE DANS
LA ZONE INDUSTRIELLE NON LOIN DE LA PHARMACIE
PRINCIPALE DE YOPOUGON LOT 300 ILOT 90, Lot 300, Ilot
90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CITE DE LA RECONCILIATION »

Objet : -CONSTRUCTION DE LOGEMENT SOCIAUX
-INSERTION ÉCONOMIQUE
-RENFORCEMENT DE CAPACITÉS. .Et pour la
réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON GEOBETON SITUE DANS
LA ZONE INDUSTRIELLE NON LOIN DE LA PHARMACIE

PRINCIPALE DE YOPOUGON LOT 300 ILOT 90, Lot 300, Ilot 90

Dirigeant(s) M GBADJALE AHIDJE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06436 du 19/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78075/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

